

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU
TRANSFERT DU CENTRE DES INTERETS
MATERIELS ET MORAUX
EN POLYNESIE FRANCAISE – Année 2016-2017
(à compléter par l'intéressé(e))**

Tout agent qui sollicite une demande de reconnaissance de transfert du centre des intérêts matériels et moraux en Polynésie française doit constituer un dossier composé :

- De la fiche de renseignement CIMM ci-jointe
- De toute pièce justificative à l'appui de sa demande

**Monsieur le Vice-recteur de la Polynésie française
Secrétariat général (CIMM)
Rue Edouard Ahnne - Immeuble Uupa
BP 1632
98713 PAPETE**

NOM – Prénom :

Date de naissance (1) : Lieu de naissance :

Corps – Grade – Discipline :

Affectation actuelle :

Date d'arrivée en Polynésie française :

Durée de présence en Polynésie française :

Durée des services effectifs en Polynésie française :

Indemnité d'éloignement : OUI NON 1^{ère} fraction le :

Logement actuel : fourni par l'administration remboursement partiel du loyer

Situation du conjoint (2)

NOM : Prénom :

Profession : Employeur :

Date et lieu de naissance :

Durée de présence en Polynésie française :

Durée des services effectifs en Polynésie française :

Enfants installés en Polynésie française (2)

Nombre :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession : Adresse :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession : Adresse :

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession : Adresse :

Ascendants (2)

Installés en Polynésie française : OUI NON

Date et lieu de naissance :

Date de l'installation :

Nombre d'années de présence ininterrompue en Polynésie française :

Biens immobiliers en Polynésie française (2)

Terrains :

Maisons :

Autres motifs (2)

.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e)....., demande le transfert du centre des intérêts matériels et moraux antérieurement situé à

Certifié exact à, le

Le fonctionnaire,

(1) copie du livret de famille

(2) joindre toutes pièces justificatives

Cette fiche est à établir en double exemplaire

La réalité du lieu d'implantation du centre des intérêts matériels et moraux peut être vérifiée au vu des éléments d'analyse suivants (1) :

(1) cocher la ou les cases correspondantes et joindre les justificatifs.

	Vérification par l'administration	
<input type="checkbox"/> lieu de naissance du requérant en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> lieu de naissance du conjoint (marié, pacsé ou concubin) en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> lieu de scolarité du requérant en Polynésie française (durée)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> domicile avant l'entrée dans la fonction publique en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> domicile des parents et, s'ils sont décédés : grands-parents, frères, sœurs, en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> sépulture du père et/ou de la mère en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> biens fonciers en propriété en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> biens fonciers en location en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> bénéfice antérieur d'un congé bonifié en Polynésie française (date)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> inscription sur les listes électorales en Polynésie française (commune, n° d'inscription)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> possession d'un compte bancaire ou postal en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> paiement des impôts en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> affectations professionnelles ou administratives précédentes en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> lieu de naissance des enfants en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> lieu de scolarité des enfants en Polynésie française	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> fréquence des demandes de mutation vers la Polynésie française (nombre, année(s))	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> fréquence des voyages effectués vers la Polynésie française (nombre)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> durée des séjours sur la Polynésie française (ans mois)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> autres à détailler :.....	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Avis du Vice-recteur de la Polynésie française :

FAVORABLE

DEFAVORABLE à la reconnaissance du C.I.M.M

Motif :

A Papeete, le

**Le Vice-recteur
de la Polynésie française**

Jean-Louis BAGLAN

Transmis à Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française le